



Faites reconnaître
vos compétences



CQP Projeter des revêtements en produits pâteux

Le CQP (Certificat de qualification professionnelle) est une certification professionnelle créée, délivrée par les professionnels. Il reconnaît et certifie les compétences des salariés par les professionnels des secteurs du bâtiment et des travaux publics.

La technique de réalisation par projection des revêtements en produits pâteux consiste à apporter une correction acoustique, une protection incendie à l'aide d'un matériel adapté.



Quelles compétences ?

- Organiser son poste de travail de projection des revêtements
- Réaliser les travaux préalables à la projection des produits pâteux
- Projeter des produits pâteux
- Clôturer son chantier

Comment valider le CQP ?

- Par la formation continue
- Par l'expérience

Comment accéder au CQP ?

Tous les professionnels des métiers du bâtiment qu'ils soient salariés déjà en poste souhaitant faire reconnaître leur expérience professionnelle ou demandeurs d'emploi avec ou sans expérience dans le bâtiment ayant suivi un parcours de formation en lien avec la certification visée.

Quel niveau ?

Non concerné

Pour aller plus loin



SYNDICAT NATIONAL DE L'ISOLATION



Vous souhaitez en savoir davantage ?
RDV sur le site de la FFB